

Communiqué du SNCS-FSU du 9 novembre 2022

Il faut enfin réduire la consommation d'énergie

L'implication des activités humaines dans le changement climatique a été démontrée par les scientifiques depuis de nombreuses années, ainsi que la nécessité d'agir pour limiter son impact. Les actions à prendre sont aussi connues depuis longtemps : en particulier, la transition énergétique doit coupler une réduction de la consommation d'énergie et le remplacement des énergies fossiles par des énergies renouvelables.

Malgré cela, la majorité des efforts en France et dans le monde s'est portée sur l'augmentation de la production d'énergies renouvelables. Le retard accumulé dans la baisse de la consommation d'énergie rend de plus en plus difficile d'atteindre l'objectif de l'Accord de Paris de 2015 de limiter l'élévation globale des températures à 1,5°C.

Aujourd'hui, avec la situation géopolitique, avec la hausse des coûts de l'énergie, la réduction de la consommation d'énergie s'impose et le gouvernement a présenté le 6 octobre 2022 un plan de sobriété énergétique. L'État français demande notamment aux entreprises et aux administrations publiques une baisse de 10% en kWh de la consommation d'énergie en 2024 par rapport à 2019.

Cette injonction de baisse de 10% de la consommation se fait dans l'urgence et l'impréparation avec des propositions relevant plus d'opérations de communication que de mesures concrètes et efficaces, ou avec des propositions socialement et (ou) scientifiquement inacceptables : par exemple, la proposition de fermeture de l'université de Strasbourg pendant deux semaines supplémentaires cet hiver ou le report de la consommation et des coûts énergétiques des administrations vers les agent-es avec le télétravail. Cet objectif de baisse de la consommation énergétique ne doit pas se faire au détriment des plus précaires et des moins favorisés.

Le SNCS-FSU demande notamment qu'aucune mesure ne soit imposée au personnel, comme la fermeture de locaux ou l'interdiction de voyager dans le cadre de missions, mais que soit mis en place un grand plan, pensé collectivement, de sensibilisation et d'incitation à la réduction de la consommation d'énergie.

Afin de réduire la consommation d'énergie, une priorité doit être l'isolation des bâtiments.

Le SNCS-FSU estime que plus de mesures incitatives simples doivent être adoptées à court terme : par exemple l'extension du forfait « mobilité durable » à tous les modes actifs (non motorisés) de déplacement entre résidence personnelle et lieu de travail, la prise en charge

effective par les employeurs de tous les frais inhérents au télétravail – au-delà de l'augmentation de 15% de l'indemnité télétravail annoncée par le gouvernement (actuellement de 2,50 € par jour de télétravail sans toutefois dépasser 220 € au titre d'une année civile).

Dans la recherche publique, le SNCS-FSU appelle toutes les unités et services à mobiliser leur conseil d'unité ou de service pour réaliser un bilan de l'empreinte environnementale de leur unité et service et d'engager une réflexion collective sur les leviers pour la limiter. Au-delà des préconisations faites par le gouvernement (limitation du chauffage et de la climatisation, extinctions des appareils) ces leviers comprennent :

- Se poser la question de l'utilité ou de la nécessité de tous les déplacements, notamment en voiture et en avion ;
- Privilégier systématiquement quand c'est possible les déplacements à pied, à vélo, en transports en commun et en train ;
- Utiliser la visioconférence quand cela ne dégrade pas les échanges ;
- Faire un usage raisonnable des outils informatiques consommateurs d'énergie comme les flux (messagerie électronique) et les stockages inutiles de données ;
- Se poser des questions sur l'implication environnementale de leur recherche (à court, moyen et long terme).

La crise énergétique actuelle, imposée par la situation géopolitique, questionne néanmoins à bon escient nos modes de production et de consommation et au-delà notre façon de faire de la recherche face à une transition énergétique inéluctable. Le milieu scientifique s'est déjà engagé depuis des années, notamment à travers des actions comme Labos 1point5 : <https://labos1point5.org>

Le SNCS-FSU appelle plus largement les organismes de recherche, chacun de leurs laboratoires et chacune et chacun de leurs agent-es à développer toutes les initiatives possibles de réduction de la consommation d'énergie et de la production de gaz à effet de serre dans le cadre de leur activité, dans toute la recherche publique.

Adhérer au SNCS-FSU : sncs.fr/adhesion



✉ syndicat@sncs.fr
🌐 www.sncs.fr
☎ 01 45 07 58 70
📍 1 Place Aristide Briand - 92195 Meudon Cedex

🐦 @sncs_fsu
📘 Sncs Fsu

